

Services de garde d'enfants—Loi

Je regrette que l'interprétation n'ait pas fonctionné. Je voulais aider mes collègues, leur donner un résumé de ce que j'essayais d'expliquer dans l'autre langue officielle.

• (1540)

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période réservée aux questions et commentaires est maintenant terminée. Reprise du débat. L'honorable député de Cowichan—Malahat—Les îles (M. Manly) a la parole.

[Traduction]

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les îles): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de commenter brièvement le projet de loi C-144. Premièrement, en réponse aux libéraux qui font allusion à une certaine Katie Cooke et à un rapport qu'elle aurait rédigé, je préciserai qu'il est vrai que les libéraux lui ont commandé une étude, mais qu'ils ne s'en sont pas servi pour élaborer leur politique. En fait, ils parlent d'une politique globale qui n'entrerait en vigueur qu'une fois le déficit réduit. Ils sont aussi en faveur de garderies commerciales.

Je voudrais d'abord rendre hommage à la députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) pour le travail inlassable qu'elle a effectué au cours des quatre dernières années. Depuis quatre ans, elle se porte à la défense des garderies à cette Chambre. Elle a voyagé avec les membres du premier comité, elle a soulevé des questions à la Chambre des communes, en vraie promotrice, elle a exercé des pressions afin que le gouvernement réagisse à ce problème. Ensuite, c'est elle qui a encouragé les autres députés à combattre ce simulacre de projet de loi que nous présentait le gouvernement, en en faisant ressortir les défauts. Je crois que tous les Canadiens qui désirent un véritable programme de garde d'enfants doivent être énormément reconnaissants envers M^{me} Mitchell et la remercier du travail qu'elle a accompli au cours des quatre dernières années.

On ne peut pas sous-estimer l'importance de cette question, puisqu'il en va de l'avenir de nos enfants et, par conséquent, de l'avenir de notre pays. Voilà pourquoi je regrette que le gouvernement ait décidé de limiter la durée du débat. On parle du premier programme social revêtant une certaine importance à être présenté par un gouvernement depuis l'avènement de l'assurance-santé et nous tentons de le faire adopter rapidement à la Chambre sans consentir à débattre adéquatement la question. Le projet de loi a été lu pour la première fois le 25 juillet.

C'est du travail effiloché, et je crois que la plupart des députés connaissent ce terme. Quand on parle d'un tissu fait d'effiloché, on parle d'un tissu avec lequel on confectionne des vêtements de qualité inférieure, d'un textile sans aucune résistance à l'usure. Après un seul lavage, on le retrouve en lambeaux. Il est tellement... lâche qu'on peut voir à travers. Ce projet de loi plein de lacunes ne résiste pas à l'examen, et c'est pourquoi le gouvernement insiste pour appliquer la clôture, afin que les gens ne voient pas de quoi il retourne, en fait. Il ne veut pas que les Canadiens examinent de plus près le projet de loi. Il se dit que ce n'est qu'après les prochaines élections que l'on saura ce qu'il en est et que les gens ne se rendront pas compte alors à quel point ils ont été trompés.

En définitive, le projet de loi C-144 est un programme de 4 milliards de dollars dont le gouvernement fédéral va se servir au cours des sept prochaines années, afin de se dégager de toute responsabilité dans le domaine de la garde d'enfants. On prévoira des crédits limités durant cette période, afin de rembourser jusqu'à 75 p. 100 des frais d'immobilisations pour de nouvelles places dans les garderies à but non lucratif, mais après sept ans, il n'y aura plus rien. Le gouvernement revient une fois de plus sur des promesses qu'il a faites durant la dernière campagne électorale. Il est assez intelligent pour reconnaître qu'il y a dans la population un besoin croissant de services de garde d'enfants et que ces services reçoivent un appui équivalent à celui dont a bénéficié l'assurance-maladie au début des années 1960. Cependant, il ne répond pas vraiment aux besoins. Il se contente d'offrir un palliatif.

La plupart des députés qui sont ou ont été parents se rappellent que lorsque leurs très jeunes enfants avaient faim et réclamaient à grands cris le biberon ou le sein, ils avaient parfois recours à une tétine que l'on plaçait dans leur bouche dans l'espoir qu'ils cessent de pleurer. C'est ce dont il s'agit dans ce projet de loi; on donne à la population de quoi se mettre sous la dent dans l'espoir qu'elle ne réclamera pas des mesures concrètes pendant un certain temps. Cependant, on ne réussit pas à satisfaire les besoins. Jésus a déjà dit lors du Sermon sur la montagne: si votre enfant demande du pain, allez-vous lui donner une pierre? C'est là le problème en l'occurrence, dans le projet de loi C-144.

On assiste encore à un débat idéologique au sujet de la garde d'enfants. Cela n'est pas ressorti beaucoup dans cette enceinte, mais il y a encore certains conservateurs qui croient que de véritables mères restent à la maison, font des gâteaux et s'occupent des enfants 24 heures par jour, pendant que le père travaille à l'extérieur. Ils ne tiennent pas compte de la réalité sociale au Canada dans la dernière partie du XXe siècle.

Selon moi, les enfants des familles élémentaires les plus privilégiées peuvent profiter de services de garderies de qualité dans leur plus tendre enfance. Les expériences de socialisation, de stimulation du développement moteur et de la créativité en compagnie d'autres enfants, sont inestimables dans la vie de n'importe quel enfant. Il s'agit d'une chose qu'il faut étendre au Canada de façon globale, d'un bout à l'autre du pays, mais nous n'en faisons rien.

Par contre, tous les membres de notre parti, et je suis persuadé qu'il en va de même de tous les députés, reconnaissent que de mauvais services de garde d'enfants peuvent avoir des conséquences catastrophiques. Si l'on prend un certain nombre d'enfants qui fondamentalement sont la responsabilité d'une gardienne pendant un certain nombre d'heures au cours d'une journée, qui sont soumis à une discipline rigide, et que l'on force à regarder la télévision, car c'est là la façon la plus facile de s'occuper d'eux, on s'aperçoit qu'ils ne se développent pas sur le plan social et physique. On tue en eux toute créativité. En matière de garde d'enfants, les mauvais services sont catastrophiques pour nos enfants et pour l'avenir du pays.

Tous les enfants issus d'un milieu privilégié reçoivent de bons services de garde.